



Pret accordé sans signature

Par **Josel09**, le **03/09/2013 à 16:47**

Bonjour,

Tout d'abord, merci pour ce forum. J'aimerais vous exposer mon problème.

En 2010/2011 je me suis inscrite sur un site de jeux en ligne (apparemment hors de la France).Juste par curiosité au départ mais me suis vite fait prendre au jeu et ai développer une addiction, alors que pourtant, je n'étais pas une personne dépensière, surtout sur ce genre de chose.

Après avoir perdu beaucoup d'argent, très honteuse et au plus bas, je suis allé voir ma banquière pour lui expliquer ma dépendance et lui demander de l'aide.La banque m'a accordé un prêt de 6000 euro (pour regrouper, un crédit que je leur remboursait, rembourser de l'argent que je devais a un proche, et remettre mon compte a flot.)

Les premiers temps tout se passait bien, mais a force de recevoir beaucoup de relances du site de jeux en ligne, j'ai cédé à la tentation et ai rejoué..Ma vie a été un enfer a cette époque.

Je suis retourner voir ma banquiere lui expliquant que j'avais besoin d'aide (mais je ne lui demandais pas d'argent, qu'on m'aide, qu'on me bloque tous les paiements en ligne...que, je ne sais pas...qu'on me tende la main face a cette HORRIBE dépendance.)

Elle ne m'a pas laissé parlé et m'a dit:" écoutez, faite vous soigner, allez voir quelqu'un (psy), moi je ne peux rien pour vous. Demander un prêt a un organisme comme cetelem, sofinco...)et ma laissé partir en pleur.

De la, tout s'est enchaîné...

En plus de mon crédit a la banque, j'avais aussi un prêt a carrefour banque (carte pass)de 1400 euro.

J'ai joué avec la réserve d'argent de 1500 euro de la carte pass et comme biensur, je perdais tout, il fallait que je rembourse le mois qui suivais..Je ne savais plus quoi faire, j'étais seule.

J'ai appelé carrefour banque leur demandant d'augmenter mon prêt..et sans aucun contrat ni signature de ma part, m'ont versé 1100 euro sur mon compte...Et ceci s'est reproduit une seconde fois.

Je les ai appelé, et une fois de plus, mon ajouté 1000 euro sur mon compte (en l'espace de

quelques mois).

La, je devais 6000 euro a la banque, 3500 euro a carrefour banque.

Je me détestais, me dégoutais, et c'était plus fort que moi, je retournais jouer sur le site, espérant gagner de quoi tout rembourser et enfin pouvoir dormir la nuit...

Mais biensur, je n'ai jamais gagner... Et perdu encore de l'argent...

J'étais au plus bas, je voulais en finir, je voulais mourir... Je n'en voyais plus le bout..

J'ai appelé ma banque pour leur dire que je serais encore en dépassement de découvert ..La, ce n'étais plus la même conseillère, ils avaient changé, je pense que j'avais du l'exaspérer, la pauvre idiote de 28 ans dépendante aux jeux...

Le nouveau conseiller m'a écouté, a accepté de me prêté 4000 euro de plus et LUI, a bloqué tous paiement en ligne et a fait ce qu'il faut pour m'aider.Carrefour banque avait connaissance de tous ces paiements exagéré sur le même site, ils n'ont rien fait non plus...

Et m'ont même prêté de l'argent sans vérifier si j'avais d'autre Credit en cour, ou si je réussirai à rembourser...j'ai fais bloquer ma carte pass.

A ce jour, je me suis faite aider par un médecin, je suis sous anti depresseur car je me dégoute tellement que sans les médicaments j'aurais déjà mis fin à mes jours...

Je rembourse 109 euro/mois a carrefour, 300 euro a ma banque.Soit 409 euro de crédit, et avec le loyé, assurances.....etc...et mon salaire de 1050 euro/mois et un enfant, je ne m'en sort pas...

Avec le recul, maintenant, j'aimerais envoyer un courrier a ces banques qui ne m'ont pas aidé face a mon addiction.

Qui m'ont laisser encore et encore empreinter (sans contrat ni signature pour carrefour)... Qui n'ont pas fait bloquer les paiements en ligne des le moment ou j'ai avoué ma dépendance a ma banquiere...

Ça m'aurait évité tellement de soucis...et de crédit en plus...

Avaiént il le droit de me laisser empreinter? Pourquoi m'ont il laissé seule face a ma dépendance? J'avais besoin d'aide.. Ils ne m'ont pas aidé et m'ont laissé m'endetter...

Cordialement.